

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 46 (1973)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Notre couverture:

Composition graphique se référant au contenu de ce numéro consacré à l'ASPAN.

21

Edition	Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne
Bureau de la Section romande	Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président René Gay, Genève, vice-président Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier
Rédaction	Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne
Comité de rédaction	Président : A. Maret Membres: MM. R. Bertholet, R. Gay, A. Hœchel, A. Jaquet, B. Meizoz, B. Vouga, J.-P. Vouga
Administration et publicité	Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne Chèques postaux 10 - 66 22 Tél. (021) 20 41 41

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais de l'

Diffusion	ASPAN Association suisse pour le plan d'aménagement national, de la
	FAS Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses, de
	SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève

Abonnements	Suisse : Fr. 22.80 par an. Etranger : Fr. 27.60. Prix du présent numéro : Fr. 2.70. Chèques postaux 10 - 66 22
--------------------	--

Introduction

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national, groupe de Suisse occidentale, a organisé à Lausanne, le 4 octobre 1973, une journée publique d'information sur «les constructions». Cette journée a rencontré un très grand succès puisque plus de 500 personnes ont participé à cette manifestation.

Le thème de la journée: «Où peut-on construire, comment peut-on construire et quand peut-on construire?» a été développé par six personnalités. La rédaction d'*Habitation* a bien voulu accepter de publier les textes des conférences dans le présent numéro de la revue. Cette publication contribue à la réalisation d'un but permanent de l'ASPAN, celui d'informer le public sur la nécessité et les objectifs de l'aménagement du territoire.

Le président de l'ASPAN S.O.:
E. Choisy,
ancien conseiller aux Etats

Sommaire novembre 1973

Journée d'information de l'ASPAN, du 4 octobre 1973:

L'arrêté fédéral urgent sur l'aménagement du territoire. Principes fondamentaux en matière d'aménagement du territoire et de droit foncier, exposé du conseiller fédéral Kurt Furgler	23
Quel est l'apport des lois fédérales concernant l'aménagement du territoire et l'encouragement à la construction de logements? Exposé de M. Leo Schürmann, conseiller national, Olten	29
Limitation de la liberté de construire, découlant du droit fédéral, exposé de M. J.-F. Aubert	32
La construction et la planification fondées sur le droit communal, exposé de M. Roger Currat, urbaniste cantonal, Fribourg	36
Aménagement du territoire et coûts des équipements, exposé de M. C. Wasserfallen, chef du Service de l'urbanisme du canton de Vaud	41
La construction et la planification fondées sur le droit cantonal, exposé de M. J. Meylan, avocat au Service cantonal vaudois de justice et législation	47